La Trans-Synamienne de Midi-Pyrénées

Lettre d'information de la Section Régionale Synami-CFDT

LETTRE D'INFOS N°3 OCT 2015

BUREAU RÉGIONAL

DÉLÉGUÉE: Séverine GARANDEAU-MARTIN MLHG
06.22.63.20.04

DÉLÉGUÉS ADJOINTS : Lilian CAUSSADE ML TARBES/ Sadek BOUZIDI MLT

MEMBRES DU BUREAU
Fréderic RACKAY MLT
Manuel VELASQUEZ MLHG
Marie-Aude JEANJEAN MLT
Cathy KOZLOWSKI—MLHG
synami-mlhg@gmail.com

LE MOT DE LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE

Le mois de septembre est bel et bien arrivé et terminé avec son lot de reprise d'activité, de démarrages de dispositifs les uns toujours plus contraignants que les autres.
Les bénéfices des congés (que certains considèrent comme trop nombreux !!!) se sont évanouis dès les premières heures de reprise.

Le réseau des ML est fatigué, morose, le contexte économique ne donne pas de signe très encourageant pour la jeunesse et nous assistons de plus en plus à un autisme sur la plus-value des missions que les salariés des Missions Locales apportent auprès des jeunes mais aussi auprès des élus des petites communes

Mais à quel prix: nous n'avons de cesse d'alerter, de hurler notre aversion face à cet empilement de dispositifs de plus en plus bureaucratiques alors que nous n'aurions besoin que d'une reconnaissance de cette plus value par un financement pérenne et globalisé.

C'est dans ce contexte que l'action collective doit partir des intérêts généraux et non du repliement individuel.

PROPOSONS POUR NE PLUS SUBIR …/….

Bien dit !

APRÈS L'OVERDOSE EN JUIN VOICI L'INDIGESTION ADMINISTRATIVE

Vive les dispositifs administrés ou …..
pourquoi réinventer en plus compliqué ce qui existe déjà

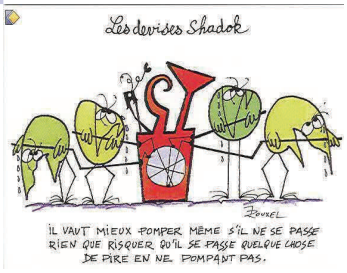

En voici un rapport bien efficace remis en 2013 au 1er Ministre qui propose un « mode d'emploi » structuré autour de 3 principes :

Le premier : les JAMO (Jeunes Ayant le Moins d'Opportunité) laissant la place à un nouveau public cible et un nouveau terme, **les fameux « NEET »** (ni à l'emploi ni en formation) avec une notion de pauvreté.
Quoi, on s'aperçoit que les jeunes seraient pauvres ???

Pour notre part, nous ne voyons pas la différence apportée; mais c'est nouveau…. ça doit-être bien !

Deuxième principe : « un contrat d'engagements réciproques, annuel et renouvelable, entre le jeune et la Mission Locale qui le suit avec octroi d'allocation», Cela ne ressemble pas au CIVIS ????

Mais bref, ce n'est pas grave, même si les Missions Locales le font déjà bien, on va innover en faisant la même chose de façon différente !!!
Faut qu'on épate le 1er Ministre en faisant aussi bien que le rapport parlementaire de notre régionale de l'étape, fougueuse défenseuse du réseau des ML…..Monique !

Alors, on va mettre en place **le troisième principe** : **« la mise en place de commissions partenariales pour décider des entrées et sorties du dispositif, en fonction du respect des engagements de chacun et de la réussite des parcours des jeunes** »

A y est !!! On a trouvé, on va faire UN DISPOSITIF ADMINISTRE bien compliqué,

LA GARANTIE JEUNES

Autant les deux premiers principes ne changeaient rien à la donne et ne faisaient pas avancer le schmilblick :peut-être aurait-il fallu **muscler simplement le CIVIS et les allocs personnalisées** gérées aujourd'hui par les Missions Locales et qui ne sont que peaux de chagrin .Mais pour cela, il aurait fallu se concerter avec le terrain.

Autant le cadeau bonus de la Garantie Jeunes nous laisse perplexes ainsi que la dérive de marchandisation des jeunes

La mise en place d'une commission départementale qui a un rôle d'instruction des dossiers nous interpelle.
Comme si les Missions locales ne pouvaient pas instruire seules, à l'image de tout le paquet de dispositifs que notre réseau gère déjà et qui insère « plus mieux que mieux, ».

Mais non. On va créer THE COMMISSION !

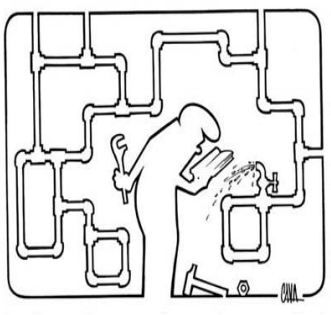

Attendez...et on va rire !!!
Après que le conseiller sous la pression de sa direction sur les enjeux financiers a lui-même pressé les jeunes qu'il a en suivi pour constituer, ou plutôt bâtir, les dossiers de demande qui relèvent du parcours du combattant (cela relève d'une tribune à part entière), la COMMISSION grand manitou de l'insertion va décider des entrées, des sanctions, des sorties, des dérogations, des renouvellements ….

ET CE N'EST PAS FINI …/...

... / . . .

Je remercie et souhaite la bienvenue à la dizaine de **nouveaux adhérents de notre section régionale** qui nous ont rejoints depuis peu permettant à celle-ci un véritable maillage sur les ML de Midi-Py.

Ce maillage est notre force et elle sera effective lors de la fusion avec la Région Languedoc-Roussillon. Le travail de rapprochement entre les 2 régions est en marche aussi bien au Synami qu'au sein des ARML. Mais avons-nous les mêmes raisons et les mêmes objectifs?

REJOIGNEZ OU FAITES REJOINDRE NOTRE SECTION :

SÉVERINE 06.22.63.20.04

L'adage « On est plus forts quand on est plus nombreux » se vérifie chaque jour dans l'action syndicale menée

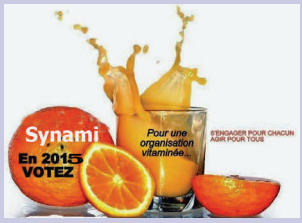

LA VIE DU BUREAU RÉGIONAL

Le Bureau Régional s'est réuni le 15.09.15 :

- Préparation des journées de mobilisation et des informations syndicales sur la ML de Tarbes, ML Aveyron et ML Tarn-Sud
- Mobilisation autour de la formation « Prévenir la souffrance au travail » et réflexion sur une action régionale sur le thème des risques socioprofessionnels au sein des ML

Le Bureau régional Synami est à vos côtés et en soutien pour la préparation de vos négociations

LES ACTUALITÉS DU RÉSEAU

LA MUTUELLE DE BRANCHE

L'accord a été signé le 23 septembre http://synami-cfdt.fr/spip.php?article540

I-MILO...LA RÉALITÉ DU QUOTIDIEN

http://synami-cfdt.fr/spip.php?article539

Une fois le jeune choisi par The Commission, l'heureux élu recevra un procès-verbal de la commission, une décision administrative individuelle suivie d'une notification sous 48 heures, d'un CERFA à signer le jour de son entrée (pas avant, pas après).

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

L'élu pourra ainsi profiter pleinement des services de la Mission Locale.

Mais attention: on va prendre soin de bien indiquer la méthodologie pour ce faire, des fois que les salariés des ML n'auraient pas les compétences, la responsabilité et l'investissement nécessaires.

Par contre, il ne faut surtout pas que le jeune trouve du travail entre temps, sinon il faut tout recommencer.

Enfin, le **CALCULATOR** (et non, ce n'est pas un blague, c'est vraiment le libellé), grand ordinateur savant, donnera le montant de l'allocation au centime près à la fin du 1er mois d'entrée. **GLURPS!**

Bref, plus nos élus veulent lutter contre le chômage des jeunes et la folie administrative française, plus les choses empirent.

Alors, ô toi le Conseiller qui, quand tu verras un jeune ne penseras que dispositif et positionnement, toi l'Assistante qui devra pallier à la masse des saisies et autres régulations, toi Responsable de site hésitant entre compréhension et injonction, prenez un bon verre de Bicarbonate de soude à défaut de reconnaissance de vos métiers et de valorisation de vos salaires.

UNE INDIGESTION ADMINISTRATIVE, C'EST SÛR,
.....EN ESPÉRANT QU'ELLE NE FINISSE PAS PAR DONNER ENVIE DE VOMIR

MOBILISATION DU RESEAU REGIONAL

IEJ, Garantie Jeunes, Emploi d'avenir, CIVIS, ANI, CPO, plongeant nos structures vers une course effrénée à l'échalote. C'est à quelle ML de la Région pourra montrer les meilleurs chiffres au Préfet afin d'escompter une rallonge à la subvention « socle »! C'est un discours pernicieux de concurrence entre les ML de la Région avec celles qui remplissent les résultats et les bonnets d'âne.

- **Et les jeunes** dans tout cela? : l'UNML se targue dans ses journées d'AG de prendre en compte les besoins des jeunes. Mais plus qu'avant, nous mettons biens les jeunes dans des cases
- **Et l'approche de proximité** avec la prise en compte des spécificités et des contextes locaux? Non, nous nous normalisons, le jeune étant une entité qui rapporte des financements et non le contraire
- **Et les salariés** ? Ils doivent faire face à un millefeuille de dispositifs qui, très souvent doit être assuré à effectif constant, sans véritable concertation ou réflexion globale comme cela peut se faire dans d'autres ML

NE SOYONS PLUS ATTENTISTES OU RÉSIGNÉS
NOUS, SALARIÉS DES ML MIDIPY, ACTONS CE QUE DOIVENT ETRE LES RÉELLES MISSIONS DE NOS MÉTIERS ET NOS CONDITIONS POUR CE FAIRE

ALORS OUI, SOYONS TOUS PRESENTS ET ACTIFS AUX PROCHAINES JOURNEES D'INFORMATIONS SYNDICALES REGIONALES SYNAMI –CFDT

NOUS VOUS TIENDRONS PROCHAINEMENT AU COURANT DES DATES ET DES LIEUX

Cette rubrique a pour objet de faire un zoom sur des informations au sein de vos structures

MLHG: Nouveau pool directorial (RRH et direction adjointe) pour « épauler » le directeur, une réorganisation à la hussarde des équipes, des affectations pour faire face à l'IEJ, à la Garantie Jeunes et à un service « emploi » par antenne./ Actions des élus Synami face aux carences et manquements des obligations de l'Employeur au regard des IRP

MLT: Changement de Présidence (Marie France FOUQUE) et nomination en lieu et place de la Direction actuelle d'une MAD de la Ville de Toulouse: inquiétudes des salariés sur le devenir de leur conditions de travail, sur les axes prioritaires de la gouvernance/ Vigilance des élus IRP Synami

ML Tarbes: élection professionnelle prévue dernier trimestre 2015

ML Tarn Sud: suite aux élections professionnelles du 3.09.15 une représentation du personnel après plusieurs années de carence